

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°185 du 21 Mars 2024 - 3 Dinars



Code des changes en Tunisie : Vers une libéralisation progressive des transactions

A LA UNE

La stratégie nationale
de l'IA en Tunisie :
Tout ça pour ça ?!

ECO - FINANCE

Inclusion financière :
Le nouveau projet
de loi promet un accès
élargi aux services
bancaires

ENTREPRISES

Protection légale des
marques à l'international :
Le CEPEX montre
la voie

CHRONIQUE

Les Tunisiens et le
« raccourci arabe »
(القصة العربي)

Au mois sacré, votre sérénité est notre priorité !



10%

Sur les pièces de rechanges
et main-d'œuvre.

15%

Sur tous
les filtres.

15%

Sur Lubrifiant
Quartz.

Offres exclusives de Hyundai Tunisie.



Pour plus d'infos,
appelez au
31 398 060



les termes et conditions s'appliquent.

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°185 du 21 Mars 2024



La stratégie nationale de l'IA en Tunisie :
Tout ça pour ça ?!

Les pays l'un après l'autre affichent leurs ambitions avec détermination, traçant ainsi le chemin vers un avenir où l'innovation et la technologie, notamment à travers la publication de leur stratégie nationale de l'IA, forgent la future économie.



Code des changes en Tunisie :

Vers une libéralisation progressive des transactions

Le projet du code des changes a été examiné et adopté au cours d'un conseil ministériel présidé, jeudi, par le chef du Gouvernement, Ahmed Hachani, au Palais du Gouvernement à la Kasbah. Le conseil a également décidé de généraliser les concepts à travers une stratégie de communication adaptée.



Inclusion financière : **Le nouveau projet de loi promet un accès élargi aux services bancaires**

Le projet de loi portant sur la lutte contre l'exclusion financière contribuera à la hausse du nombre des comptes bancaires et postaux en Tunisie.



Demande d'énergie primaire en baisse:
Les Tunisiens consomment moins ?

Le déficit du bilan d'énergie primaire a enregistré une légère hausse de 1%, en janvier 2024 par rapport à la même période de l'année 2023, pour se situer à 0,44 Million de tonnes équivalent pétrole (Mtep), et ce, en comptabilisant la redevance.



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS

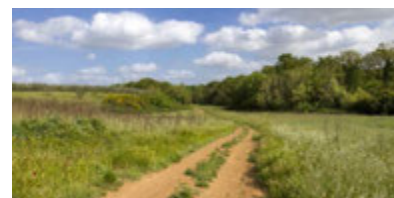


SPORT



Nouveau circuit touristique en Tunisie :
La Route culinaire Zitoun Zarrazi aux montagnes Dahar

Près de 25 villages de montagne Dahar parcourant trois gouvernorats en l'occurrence Tataouine, Mednine et Gabès forment un nouveau circuit touristique au sud tunisien qui vient d'être lancé officiellement dans le cadre de la «Route culinaire Zitoun Zarrazi aux montagnes Dahar».



Les Tunisiens et le « raccourci arabe » (القصة العربي)

Caractère génétique ? Héritage culturel ? Habitude ? La posture est la même : les Tunisiens adorent le « raccourci arabe ».

Avis de vente



Appel d'offres vente de treize (13) lots de terrain

sis aux deux lotissements
la Perle du Lac I et la Perle du Lac II



La date limite de réception des offres
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

**MERCREDI 24 AVRIL
À 19H**

La stratégie nationale de l'IA en Tunisie

Tout ça pour ça ?!



Les pays l'un après l'autre affichent leurs ambitions avec détermination, traçant ainsi le chemin vers un avenir où l'innovation et la technologie, notamment à travers la publication de leur stratégie nationale de l'IA, forgent la future économie. Dans cette ère numérique,

ils façonnent un paysage économique dynamique, propulsé par la créativité et la puissance transformative de la technologie IA.

- **La France:** la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle a pour ambition de préserver et consolider

la souveraineté économique, technologique et politique de la France et de mettre l'IA au service de l'économie et de la société,

- **Le Royaume-Uni** a publié sa stratégie nationale d'IA en 2021, un an après le Brexit. La stratégie de Londres donne la priorité aux investissements et à la planification pour répondre aux besoins à long terme de l'écosystème de l'IA, au soutien à la transition vers une économie fondée sur l'IA et à la gouvernance nationale et internationale grâce à des mécanismes de coordination renforcés, voire à la création de nouvelles institutions,
- La stratégie des **Emirats arabes unis** en matière d'IA a une orientation différente de celle de ses homologues, avec l'objectif de devenir "le pays le plus préparé au monde pour l'intelligence artificielle, Être le pays le mieux préparé signifie bien plus que mettre en œuvre des lois [...], cela implique de changer le monde de manière dynamique et volontaire [...]"

Les Émirats vont construire une économie basée sur l'IA et non pas attendre l'arrivée d'une telle économie".

- Nation la plus peuplée du monde, **l'Inde** est également l'une des grandes économies dont la croissance est la plus rapide, et joue un rôle important et croissant dans l'écosystème de l'IA. La stratégie de New Delhi en matière d'IA, publiée en 2018 et mise à jour en 2022 vise à faire de l'Inde un leader mondial dans le domaine de l'IA, tout en garantissant que l'IA profite à tous les citoyens. #AIforALL


et la Tunisie dans tout ça ?

En Tunisie, la première initiative pour doter la Tunisie d'une stratégie nationale en IA a été lancée par le Secrétariat d'Etat de la Recherche Scientifique Khalil Amiri. En 2018, une task force a été créée, pour développer cette stratégie, des ateliers de cadrage et de réflexion avaient eu lieu en partenariat avec l'Agence Nationale pour la Promotion de la Recherche Scientifique du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Sur le thème de "Stratégie nationale d'IA : Libérer le potentiel des capacités de la Tunisie", et depuis nous attendons la

libération de cette stratégie nationale des tiroirs ou plutôt des PC, ou encore mieux du coffre-fort numérique d'un ministère..

Depuis 2019, le Ministère de l'Industrie, des mines et de l'énergie avait poursuivi ces efforts, avec la mise en place d'une feuille de route sur trois ans et se déclinant en quatre axes :

 **L'IA est une révolution en marche, et la Tunisie ne peut pas se permettre de rester à la traîne**

1. Sensibilisation et vulgarisation de l'IA

2. Renforcement de l'écosystème

3. Lancement de pilotes

4. Adoption d'une stratégie nationale en IA


En Septembre 2021, le gouvernement tunisien lançait l'élaboration de la Stratégie Nationale en Intelligence Artificielle (IA) de la Tunisie, portée par quatre ministères, le ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie, le ministère des technologies de la communication, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et

le ministère de l'économie et de la planification. avec l'appui de la GIZ et de The Future Society (TFS), mandatée par le Ministère fédéral allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ) et dans un deuxième temps Fondation Konrad-Adenauer (Konrad-Adenauer-Stiftung)

Avec pour vision me dit-on, rendre la Tunisie un hub technologique rayonnant sur la région, attirant les talents, entraînant une croissance inclusive et favorisant une meilleure qualité de vie pour tous ses citoyens à l'aube de 2030 grâce à l'IA.

Je termine cet aperçu historique, en traçant dans le temps ce processus ô combien bureaucratique, qui n'étonne pas par ailleurs les tunisiens, me rappelant les séries télé des années 90.

La finalité, pour rappel, est de rédiger un document de 60-70 pages avec quelques objectifs chiffrés et des dates pour mettre en œuvre une stratégie nationale digne de ce nom.

 **Le temps perdu est précieux, et il est urgent de mettre en place une stratégie nationale d'IA ambitieuse et efficace**



Des questions, qui m'arrivent à l'esprit tout de suite, pourquoi on n'y arrive pas 6 ans plus tard ?

Alors que certains pays avaient publié leur stratégie 2.0, le Canada est le premier au monde à publier sa stratégie nationale et c'était en 2017 à titre d'information.

Quelques chiffres pour comprendre les enjeux et la situation, le classement actuel de la Tunisie dans l'indice «Government AI Readiness Index» 2023 d'Oxford Insights: 4e en Afrique, 9e dans le monde arabe, 11/19 en région MENA, derrière la Jordanie, le Liban, 81e dans le monde parmi 193 pays

Selon Oxford Insights, le classement de la Tunisie, dans l'indice de préparation à l'IA du gouvernement a été :

En 2020 : 69/172, en 2021 : 77/160, en 2022 : 70/183 et en 2023 : 81/193 enfin.

Singapour (81,97), la Corée du Sud (75,65) et le Japon (75,08) obtiennent des scores exceptionnels dans tous les piliers.

Ces trois économies obtiennent plus de 80 points sur 100 dans les piliers "Gouvernement" et "Données et infrastructures". En ce qui concerne le pilier du secteur technologique, ces pays - ainsi que la Chine, Taiwan et

la Malaisie - figurent parmi les 25 pays les plus performants au monde.

Plus particulièrement, Singapour est le leader mondial dans les piliers "Gouvernement" (90,40) et "Données et infrastructures" (89,32).

la Tunisie obtient un score de 46,07 avec dans les piliers "Gouvernement" (48,31), "secteur technologique" (38,47) et "Données et infrastructures" (51,44), nous sommes effectivement trop trop loin !

Pour la publication des stratégies nationales, jusqu'en 2021, 64 pays avaient publié leurs stratégies complètes en matière d'IA (16 projets), toujours selon Oxford Insight.

D'après le rapport de l'OCDE sur les politiques d'IA : En décembre 2023, l'OCDE a publié un rapport indiquant que 103 pays avaient mis en place des politiques nationales d'IA, dont 72 incluent des documents stratégiques complets.

Ce nombre concorde avec celui de l'observatoire de l'IA, une initiative de la Commission européenne, qui recense 74 pays ayant publié des stratégies nationales d'IA.

Nos décideurs sont-ils au courant, je dirai oui, Sont-ils conscients de

Trafic aérien

Le trafic aérien des passagers via les aéroports tunisiens a augmenté de 11,7% durant les deux premiers mois de 2024, par rapport à la même période de 2023. Il s'est établi à 1 196 444 "mouvements passagers", selon les statistiques de l'Office de l'aviation civile et des aéroports (OACA), rendues publiques, mardi.

Cette tendance haussière a marqué le trafic aérien dans la majorité des aéroports tunisiens, avec une augmentation de 11% pour l'aéroport international de Tunis Carthage (1 008 386 mouvements passagers), de 10,5% pour l'aéroport international de Djerba-Zarzis (152 778 mouvements passagers), de 29,6% pour l'aéroport international de Sfax-Thyna (27 592 mouvements), de 218,1% à l'aéroport international de Tozeur-Nefta (7 145 mouvements) et de 18% à l'aéroport international de Tabarka-Ain Drahem (543 mouvements).

ce gap, ont-ils compris les enjeux, je dirai, non, alors qu'est ce que nous attendons, dans un monde en pleine effervescence, qui vit une nouvelle révolution avec l'IA générative, des pays qui se disputent les meilleurs talents, les meilleurs chercheurs, qui attirent les meilleurs investisseurs, une ruée massive vers les brevets ... Des pays qui placent l'IA comme un enjeu de sécurité nationale et une opportunité irréfutable pour asseoir sa puissance et sa domination économique et géopolitique.

🔴🔴 L'intégration des compétences tunisiennes de l'étranger est essentielle pour le développement de l'IA dans le pays

Pourquoi tout ce temps perdu pour la Tunisie et pour l'économie tunisienne et surtout aux talents et chercheurs tunisiens ?!

Je suis submergé par un mélange de sentiments d'amertume et de frustration profonde, même indigné en posant toutes ces questions... Lech Walesa disait "Il n'est guère possible de construire quoi que ce soit si la frustration, l'amertume et un sentiment d'impuissance prévalent."

J'essaie d'être constructif en travaillant sur le "non-soi", surmonter ces sentiments

🔴 négatifs et comprendre pourquoi

Amer, Oui amer parce qu'ils ont écarté voir exclu les hautes compétences tunisiennes en IA et je dis bien tunisiennes résidentes à l'étranger Canada, Etats-unis, Europe, etc..

En tant que fondateur de RECONNECTT et co-fondateur du Tunisian AI Society qui regroupe les meilleurs au monde, dans les GAMMA, les meilleurs laboratoires, les meilleures universités,.. j'en sais quelque chose, oui, je sais et je connais leurs compétences, leur patriotisme et leur fidélité.

Mes compatriotes de la diaspora ont laissé leurs places involontairement à des hauts fonctionnaires qui n'ont rien à voir des fois avec l'IA, avec tous mes respects bien sûr.

🔴🔴 Le capital humain est la clé du succès de l'IA, et la Tunisie doit investir dans la formation et l'éducation de ses jeunes

Les décideurs de l'époque auraient préféré les compétences étrangères de TFS, même nos compétences locales ont été intégrées dans quelques ateliers à partir de 2022.

Frustré et indigné, parce que nous avons perdu un temps inestimable pour redresser notre pays et amorcer les premiers dessins d'une économie de connaissance et de savoir, et surtout retenir nos talents qui quittent faute d'horizons et perspectives.

🔴🔴 L'IA peut être un moteur de croissance inclusive et de meilleure qualité de vie pour tous les Tunisiens

«Selon le rapport Government AI Readiness Index» 2023

"il est pertinent d'observer de près les initiatives stratégiques en matière d'IA dans la région, avec trois pays; Irak, Tunisie et Bahreïn". L'intégration efficace de l'IA dans les opérations gouvernementales dépend de l'existence d'une main-d'œuvre qualifiée.

À l'avenir, un domaine potentiel de progrès dans la région MENA est le capital humain, où le score moyen s'élève à 44,70.

Dans ce contexte, la région présente des initiatives prometteuses qui ont le potentiel de cultiver une main-d'œuvre plus compétente selon le rapport.

Et voilà, "la Tunisie un hub

technologique rayonnant sur la région, attirant les talents, entraînant une croissance inclusive et favorisant une meilleure qualité de vie pour tous ses citoyens à l'aube de 2030 grâce à l'IA"

serait -il possible en 6 ans ?

Croisons les doigts et espérons que le vent de la chance souffle dans notre direction, embrassons l'incertitude avec espoir en espérant que nos hautes compétences résidant à l'étranger soient intégrées dans la mise en œuvre de cette stratégie, une fois publiée !

Sami AYARI

co-fondateur et coordinateur général du Tunisian AI Society.

Fondateur et Président de RECONNECT

PS : Ce classement est basé sur 39 indicateurs répartis en 3 piliers, Gouvernement, Secteur de la technologie, Données et infrastructure

le pilier Gouvernement

Un gouvernement devrait avoir une vision stratégique de la façon dont il développe et régit l'IA, appuyée par: réglementation appropriée et prise en compte des risques éthiques (gouvernance et éthique). En outre, elle doit posséder une forte capacité

numérique interne, y compris les compétences et les pratiques qui favorisent son adaptabilité en le visage des nouvelles technologies.

le pilier Secteur de la technologie

Un gouvernement est tributaire d'une bonne offre d'outils d'IA provenant du secteur technologique du pays, qui doit être suffisamment mûre pour approvisionner le gouvernement. Le secteur devrait avoir un niveau élevé d'innovation la capacité, soutenue par un environnement économique favorable à l'esprit d'entreprise et une bonne circulation des des dépenses de R-D. De bons niveaux de capital humain — les compétences et l'éducation des travailleurs dans ce secteur — sont également cruciaux.

le pilier Données et infrastructure

Les outils d'IA ont besoin de beaucoup de données de haute qualité (disponibilité des données) qui, pour éviter les biais et les erreurs, doivent également être représentatif des citoyens d'un pays donné (représentativité des données). Enfin, ces données le potentiel ne peut être réalisé sans l'infrastructure nécessaire pour alimenter les outils d'IA et les fournir; aux citoyens.



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Code des changes en Tunisie

Vers une libéralisation progressive des transactions

Le projet du code des changes a été examiné et adopté au cours d'un conseil ministériel présidé, jeudi, par le chef du Gouvernement, Ahmed Hachani, au Palais du Gouvernement à la Kasbah.

Le conseil a également décidé de généraliser les concepts à travers une stratégie de communication qui sera adoptée par la Banque Centrale de Tunisie (BCT) et le

ministère des Finances auprès des citoyens, des professionnels et des investisseurs, indique un communiqué de la Présidence du Gouvernement.

Hachani s'est dit satisfait de l'approche participative adoptée, depuis plus une année, dans l'élaboration et l'examen du projet du code des changes avec tous les intervenants, notamment le ministère des Finances et la BCT

🔴 Ce code est une révolution législative qui permettra de simplifier les procédures et de répondre aux exigences des activités économiques

Le Chef du Gouvernement a rappelé que l'actuelle réglementation des changes, datant du 21 janvier 1976, a



été actualisée une seule fois en 1993, ajoutant que le nouveau code des changes est considéré comme une révolution législative et un changement historique dans le domaine des changes et de la finance dans le pays.

Hachani a souligné également que le projet du code des changes et les mesures qui en découlent s'inscrivent dans le cadre de l'ouverture de nouvelles perspectives économiques, et ce, via la libéralisation progressive des transactions économiques, notamment financières afin de favoriser une relance économique qualitative.

Le code des changes vise à mettre en place un cadre législatif unifié permettant de mettre fin à la multiplicité des textes et de réduire les textes d'application de la législation des changes et de répondre aux exigences des activités qui contribuent à l'augmentation des exportations et des réserves en devises, a-t-on rappelé.

Le nouveau code des changes est un signe positif pour l'avenir de la Tunisie et de son économie

Il s'agit également d'améliorer le climat des affaires et des investissements, d'améliorer

la compétitivité de l'entreprise économique et de l'accompagner dans l'accès aux marchés étrangers et d'intégrer l'activité économique dans son environnement mondial et de digitaliser les transactions financières à l'étranger.

Le code a pour but aussi de permettre la libéralisation progressive des échanges financiers pour renforcer la croissance économique et ne pas toucher les équilibres économiques globaux ainsi que de résoudre les problèmes (possession de devises et ouverture de comptes en devises) auxquels font face les tunisiens résidents à l'étranger, les non-résidents et les étrangers voyageant à travers la Tunisie.

Ses principaux axes portent notamment sur la révision de la notion de résidence, l'approbation des principes de libéralisation de certains transferts liés aux paiements financiers entre la Tunisie et l'étranger, l'autorisation des transactions cryptoactifs, le développement du système de change manuel et la création du statut d'opérateur de change agréé pour permettre aux entreprises tunisiennes d'opérer des transferts à l'étranger dont les startups, et la révision du système des sanctions et des pénalités financières.

2.250 emplois

Une unité de production du groupe français spécialisé dans la vente de fournitures scolaires et de bureautique est en cours d'installation, dans la zone industrielle de Fouchana, dans le gouvernorat de Ben Arous. L'objectif de l'entreprise est de créer 250 emplois dans 3 ans et 1700 emplois dans 10 ans avec un investissement de 500 000 euros, a indiqué, vendredi, l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA).

Dans le cadre du suivi de l'implantation de cette nouvelle unité de production, le Directeur Général de la FIPA, Jalel Tebib a reçu, vendredi, au siège de l'Agence, Rahim Salhab, directeur technique (Tunisie) et Directeur Recherche et Développement (Chine) du groupe français.

Lors de cette rencontre, Tebib a présenté les spécificités du climat des affaires en Tunisie ayant permis à plusieurs entreprises étrangères de consolider leurs investissements au cours de ces dernières années, et ce, dans plusieurs secteurs d'activité notamment le secteur de la plasturgie ainsi que le rôle de la FIPA en matière de conseil, d'encadrement et d'assistance.

LES FORFAITS INTERNET

ONE CONNECT

POUR UNE GESTION FLEXIBLE ET
MAITRISÉE DE VOTRE FLOTTE MOBILE

Retrouvez les solutions Business de TT
sur businessstawa.tn



1288



Lutte contre la sécheresse et les disparités

la Banque mondiale accorde un financement majeur à la Tunisie

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé hier deux nouveaux prêts d'une valeur de 520 millions de dollars américains, soit plus de financements pour relever le défi de la sécurité alimentaire en Tunisie et réduire les disparités régionales grâce à un réseau routier qui permettra de

désenclaver les régions reculées grâce à un meilleur réseau routier.

« Les deux projets entrent dans le Cadre du partenariat pays (CPF) 2023-2027 de la Banque mondiale pour la Tunisie, qui vise à renforcer le capital humain et à accroître les opportunités économiques à l'échelle de tout

le territoire tunisien », a déclaré Alexandre Arrobbio, responsable pays de la Banque mondiale pour la Tunisie. « Nous avons également synchronisé les projets avec les stratégies nationales clés, tels le Plan national de développement (2023-2025), en partenariat étroit avec le gouvernement tunisien » a tenu à préciser M. Arrobbio.



Balance commerciale alimentaire

La balance commerciale alimentaire a enregistré au cours du mois de février 2024, un excédent de 871,3 MD, contre un excédent de 1,1 MD durant le même mois de 2023. Le taux de couverture s'est ainsi, élevé à 173,5% (contre 100,1% en février 2023), selon les données publiées, vendredi, par l'Observatoire national de l'Agriculture (Onagri).

L'amélioration de l'excédent est, essentiellement, le résultat de la hausse des exportations de l'huile d'olive (+99,4%) et des produits de la pêche (+62,9%) d'une part, et de la baisse des importations des céréales (-7,7%), des huiles végétales (-7,0%) ainsi du sucre (- 52,1%), d'autre part.

En termes de valeur, les exportations alimentaires ont enregistré, à fin février 2024, une hausse de 59,5% par rapport à la même période de 2023, pour atteindre 2057,1 MD.

A fin février 2024, le prix moyen à l'exportation de l'huile d'olive (27,40 DT/kg) a observé une croissance de 80% par rapport à l'année précédente.

Le prêt de 300 millions \$ viendra compléter le programme d'urgence relatif à la sécurité alimentaire et permettra à la Tunisie de faire face aux conséquences de quatre années consécutives de sécheresse et de mauvaises récoltes céréalières. Le programme vise à rationaliser les importations de blé et à soutenir les petits agriculteurs et producteurs de blé en leur fournissant de l'orge pour la production laitière et des semences résistantes au changement climatique.

Le financement entre dans le cadre d'une assistance globale coordonnée avec d'autres partenaires de développement pour renforcer la résilience du pays face aux futurs défis liés à l'alimentation. Depuis l'approbation du projet principal de sécurité alimentaire en juin 2022, le gouvernement tunisien a cherché à améliorer le secteur céréalière du pays. Les initiatives comprennent des mesures visant à stimuler la production nationale, à réduire le gaspillage alimentaire, à accroître la valeur ajoutée de la chaîne de valeur des céréales et à gérer les risques de production liés à la sécheresse.

Le projet a permis de fournir de l'orge à 126.000 producteurs laitiers et des semences de blé certifiées respectueuses du climat à 16.362 petits agriculteurs et a permis de maintenir un

approvisionnement continu en pain grâce à la fourniture de 160.099 tonnes de blé tendre.

Le deuxième prêt, concernant le corridor de développement économique tunisien s'élève à 220 millions de dollars, vise à ouvrir un corridor routier Kasserine - Sidi Bouzid - Sfax en développant son infrastructure, en se concentrant sur des travaux routiers 65 km et en modernisant une desserte routière de 117 km pour l'accès physique. Le CDC profitera également de cette ligne de financement et pourra améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) de la région aux financements.

Le projet améliorera la mobilité des ménages pour lesquels l'accès routier est difficile. L'amélioration des infrastructures routières profitera aussi aux entreprises qui dépendent de la connectivité fournie par le corridor routier tout comme les femmes rurales qui pourront bénéficier de financements et d'un meilleur accès aux terres agricoles.

WMC + *Communiqué Banque mondiale*



CCITF

Tenter le renouveau du partenariat tuniso-français ?

La CCITF entend donner un coup d'accélérateur au partenariat entre les milieux d'affaires des deux pays. La Chambre met en liaison les chefs d'entreprises avec les pouvoirs publics. De la sorte, elle entend institutionnaliser le dialogue entre les deux parties. C'est "Full contact" et "Action Directe" à la fois !

La Chambre a réuni son AG ordinaire ce jeudi 7, courant. Un exercice de rigueur. Mohamed Louzir, SG de la Chambre avec force conviction a fait valider les

états financiers. Ainsi que le plan d'action pour l'exercice 2024. Et l'AG fut tout aussi une démo' stratégique.

Khelil Chaïbi, président, reprenait les grandes lignes du redéploiement de la chambre. Le tandem, synchronisé à souhait, donnait la preuve que la Chambre a les moyens de ses ambitions.

En clôture de l'évènement Fatma Thabet Chiboub, ministre de l'industrie, des mines et de l'énergie, était l'invitée d'honneur. En même temps qu'elle cadrait le rôle de l'innovation dans le

nouveau Business Model national, elle a fait acte d'un marketing offensif autour de la vision Tunisie 2035. La Chambre sert de vitrine au futur plan décennal national. L'espoir de booster le partenariat entre les communautés d'affaires des deux pays est bien présent.

Les revendications des chefs d'entreprises

L'occasion est trop belle ! Fatalement, face aux pouvoirs publics les chefs d'entreprises montent au filet. Leurs revendications sont adossées à des arguments tirés de leur



Huile d'olive

Les recettes drainées par l'exportation de l'huile d'olive tunisienne, du 1er novembre 2023 au 29 février 2024, se sont élevées à 2,3 milliards de dinars, soit en hausse de 74% par rapport à la même période de la saison écoulée, a annoncé l'Office National de l'Huile (ONH).

Cette augmentation est expliquée, essentiellement, par l'accroissement du prix de l'huile d'olive, passant de 15192 dinars/tonne, durant la saison dernière, à 26407 d/t, actuellement.

En volume, les quantités exportées ont très légèrement évolué de 0,3%, à 87470 tonnes, contre 87213 tonnes, une année auparavant.

En revanche, le volume de l'huile d'olive conditionnée exportée a augmenté de 14,8% pour atteindre 8628 tonnes (ce qui représente presque 10% du total de la quantité exportée de l'huile, durant la saison actuelle)

vécu. La plupart sont recevables. Naturellement il y a les demandes traditionnelles appelant à plus d'efficacité administrative. Ramener le délai de validation d'un local industriel par les services de la Douane et conjointement la protection civile de six mois à un mois est tout à fait raisonnable. Sachant que c'est un pré-requis qui conditionne l'entrée en activité de l'entreprise.

Activer la mise en route des stimulés en toutes sortes y compris les incitations fiscales ainsi que les dotations financières figurant dans le plan de vision 2035 en faveur de l'innovation serait, sans doute, du meilleur effet. Jusqu'à là nous restons sur un plan procédural. Et la ministre promet de plaider favorablement. C'est un geste de bonne réactivité, il faut en convenir. Et ce serait un bon point.

En revanche, la reconfiguration fiscale d'une entreprise nous met sur un autre registre. En effet elle aurait valeur de test de flexibilité administrative et c'est d'un meilleur impact. La CMRT exploite le complexe de la SOCOMENA à Menzel Bourguiba. Elle répare des navires commerciaux et des cargos, sur cales sèches, élément concurrentiel décisif dans le bassin méditerranéen. L'entreprise réalise 60 % de son chiffre à l'export avec des rentrées en devises. Et elle assure la maintenance de la

flotte de la CTN sur appel d'offres international. Ce qu'elle assimile à de l'export. La question est de savoir si l'administration la reclasserait en entreprise 72-38, c'est-à-dire totalement exportatrice. Cela lui procurerait un avantage fiscal évident. La ministre a pris l'engagement de faire examiner la requête par le département des finances car cela relève de son champ de compétences. Et elle plaidera en conséquence.

Pérenniser le dialogue entre le public et le privé

L'équipe dirigeante actuelle de la CCITF reste sur la ligne directrice pour laquelle elle a été élue. La Chambre sert de point de jonction entre les chefs d'entreprises et les pouvoirs publics. Ces derniers se montrent réceptifs. Leurs réponses peuvent ne pas abonder totalement dans le sens des revendications exprimées. Mais leur disponibilité est un élément marketing majeur. Et la ministre a fait acte d'un marketing séducteur, en projetant la vidéo promotionnelle de la vision Tunisie 2035. Un partenariat d'avenir nourri d'une conviction autour de l'innovation et de l'esprit du développement durable est un booster d'attractivité. C'est un beau travail d'image building qui est vaillamment défendue par l'équipe dirigeante de la CCITF. C'est prometteur !

Ali Abdessalem



Commerce extérieur

Le déficit commercial tunisien s'allège de 24,3% en février 2024

Le déficit commercial s'est allégé de 24,3% , à fin février 2024, pour s'établir à -1784,1 MD, contre -2358,6 MD, durant les deux mois de l'année écoulée, indique, jeudi, l'Institut National de la Statistique (INS) dans une note consacrée au commerce extérieur aux prix courants.

Ce déficit provient, principalement, du déficit enregistré avec certains pays, tels que la Chine (-1211,8 MD), la Russie (-1031,3 MD), l'Algérie

(- 423,1 MD), la Turquie (-390,7 MD), la Grèce (-339,3 MD) et l'Ukraine (-222,4 MD), explique l'INS.

En revanche, le solde de la balance commerciale des biens a enregistré un excédent avec d'autres pays, principalement la France (966,6 MD), l'Italie (589,6 MD), l'Allemagne (386,1 MD), la Libye (236,3 MD) et le Maroc (82 MD). Pour ce qui est du taux de couverture, il a gagné 4,6 points par rapport à la même période

de l'année 2023 pour s'établir à 85,6%.

Les exportations ont augmenté de 5,9% contre une progression de 11,6% durant la même période en 2023. Elles ont atteint le niveau de 10637,6 MD contre 10044,3 MD durant les deux mois de l'année 2023. Cette hausse concerne, essentiellement, les exportations du secteur des industries agroalimentaires qui ont augmenté de (+56,5%) à la suite de la hausse des ventes



Dette extérieure

Les recettes touristiques et les revenus du travail cumulés couvrent à peine 44% des services de la dette extérieure, et ce, à fin février 2024, c'est ce qui ressort des données statistiques publiées lundi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

En fait, les services de la dette extérieure ont enregistré une hausse vertigineuse de 160%, passant de 1,7 milliard de dinars, à fin février 2023, à 4,6 milliards de dinars, à fin février 2024, et ce, suite au remboursement, le 17 février, de l'Eurobond de 850 millions d'euros (en principal), auquel s'ajoutent des intérêts de l'ordre de 47,8 millions d'euros, ce qui représente un total de 898 millions d'euros (l'équivalent de 3 milliards de dinars), lequel se présente comme l'échéance la plus importante de la dette extérieure durant l'année en cours.

La prochaine grande échéance de la dette publique extérieure sur le marché financier international, devra être remboursée en octobre 2024. Il s'agit d'un emprunt garanti par la JICA (Japan International Cooperation Agency), contracté en 2014, et dont le remboursement mobilise une enveloppe de 1 milliard de dinars, ce qui représente 5 jours d'importation.

de l'huile d'olive (1323,9 MD contre 663,9 MD) ainsi que les exportations des industries mécaniques et électriques (+4,3%).

En revanche, les exportations du secteur de l'énergie ont baissé de 4,5%, celles des mines, phosphates et dérivés de 26%, celles des textiles, habillement et cuirs de -7,1%.

Les exportations tunisiennes vers l'Union européenne (71,6% du total des exportations) ont augmenté de 4,9%. Cette évolution est expliquée par la hausse des exportations vers plusieurs partenaires européens, tels que l'Italie (+9,3%), l'Espagne (+44,6%), la Belgique (+7,3%) et la France (+0,8%).

En revanche, elles ont baissé avec l'Allemagne (-2,7%) et les Pays-Bas (-20,6%). Pour ce qui est des pays arabes, les exportations ont augmenté avec l'Algérie (+36,7%) et avec l'Egypte (+19,1%). En revanche, elles ont baissé avec la Libye (-32,5%) et avec le Maroc (-9,5%).

Légère hausse des importations de 0,2%

S'agissant des importations, elles sont quasi-stables, enregistrant une légère hausse de 0,2% contre un bond de 7,4% durant la même période en 2023. En valeur, les importations ont atteint 12421,7

MD contre 12402,9 MD durant les deux mois de l'année 2023. Cette quasi-stagnation provient d'une part, de la hausse enregistrée au niveau des importations des produits énergétiques (+5%), des biens d'équipement (+11,6%), des biens de consommation (+3,7%) et d'autre part de la baisse observée au niveau des importations des matières premières et demi-produits (-6,9%).

Les importations avec l'union européenne (45,8% du total des importations) ont enregistré une hausse de 3,5% pour s'établir à 5685 MD. Elles ont augmenté de France (+0,8%), d'Allemagne (+23,3%) et d'Espagne (+26,5%). En revanche, elles ont baissé d'Italie (-12,8%), d'Ukraine (-29,9%) et de Belgique (-26,4%). Hors union européenne, les importations ont augmenté avec la Russie (+150,9%), le Royaume-Uni (+18,5%), la Chine (+2,7%), les USA (+15,2%) et l'Inde (+3%). A contrario, elles ont baissé avec la Turquie (-10,7%) et avec l'Algérie (-41,9%).

D'autre part, le solde de la balance commerciale hors énergie des deux mois de l'année 2024 est excédentaire de 38,5 MD. Pour ce qui est du déficit de la balance énergétique, il s'est aggravé, s'établissant à -1822,6 MD contre -1693,4 MD durant les deux mois de l'année 2023.



Le Guide
2024

Épargne retraite

Placements

Épargne

Inclusion financière

Le nouveau projet de loi promet un accès élargi aux services bancaires



l'éducation financière, ainsi que la rationalisation du recours au mode de paiement en espèces.

Selon Ennaifer, ce texte de loi offrira à une large frange de la population la possibilité d'adhérer au système financier à moindre coût et permettra la généralisation des institutions de microfinance, a-t-il encore ajouté. "Grâce à ce projet, les personnes physiques ne seront plus contraintes à présenter un certificat de travail pour ouvrir un compte bancaire ou postal".

En cas de refus par les banques ou par la poste, l'Etat à travers ses différentes structures offrira aux personnes souhaitant ouvrir un compte, d'autres alternatives.

Appui aux institutions de microfinance

Ce projet permettra aux institutions de microfinance de vendre des contrats d'assurance dans le cadre de conventions signées avec les compagnies d'assurance, et de fournir des services d'épargne bancaire et postale dans l'objectif de

Le projet de loi portant sur la lutte contre l'exclusion financière contribuera à la hausse du nombre des comptes bancaires et postaux en Tunisie, a indiqué, mercredi, l'analyste financier, Bassem Ennaifer, dans un entretien accordé à l'agence TAP. Actuellement soumis à l'examen de la commission parlementaire des Finances et du Budget, ce texte de loi s'inscrit dans le cadre du programme des réformes économiques annoncé par le gouvernement visant à dynamiser l'économie nationale et booster le climat de l'investissement.

Ce projet de loi ambitionne de développer le cadre juridique

et institutionnel organisant le secteur en vue de renforcer l'inclusion bancaire des Tunisiens, notamment, les catégories démunies, les personnes à faible revenu et en situation de handicap. Il entend également aider les petites et micro entreprises à accéder plus facilement aux services bancaires et financiers.

Dans sa version actuelle, le texte de loi comporte quatre axes qui s'articulent principalement autour de l'accès aux services et produits financiers, le renforcement du contrôle du secteur financier, la protection des consommateurs des services financiers et

rapprocher ces services des citoyens. Il garantira également une meilleure protection aux institutions de microfinance en organisant les entrées et sorties de nouveaux investisseurs dans le capital, notamment en ce qui concerne l'investisseur principal qui sera soumis à une autorisation, a-t-il expliqué.

Il a, à cet égard, rappelé que le nombre des Tunisiens ayant obtenu, en 2023, des micro-crédits s'élève à 758 mille personnes. Ce projet permettra aussi à ces institutions d'accéder à la base de données de la Banque centrale de Tunisie pour une meilleure gestion des risques liés à l'octroi de crédits.

Le nouveau projet permettra par ailleurs, selon l'analyste, un meilleur accès aux services d'assurance, rappelant que le taux de pénétration de l'assurance en Tunisie ne dépasse pas 3% actuellement, malgré l'énorme potentiel en la matière.

Pour une meilleure généralisation des services d'assurance en Tunisie, le responsable a souligné qu'outre le fait d'autoriser les institutions de micro-finance à commercialiser des contrats d'assurance, il a été décidé de donner la possibilité aux clients d'accéder à des services d'assurance mobile, via l'e-paiement.

Et d'ajouter que «le nouveau projet facilitera, en outre, le renouvellement des billets de banque qui ne sont plus en circulation, en les versant directement dans le compte courant (bancaire ou postal) de leur détenteur, alors que ce renouvellement se faisait exclusivement, auparavant, aux guichets de la Banque centrale. Cette mesure favorise la mise en œuvre de la stratégie de decashing et contribuera à réduire le volume d'argent liquide qui circule en dehors du circuit bancaire ».



Textile Tunisien

70% des entreprises disparues, crise majeure en vue !



Le secrétaire général de la fédération générale du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure relevant de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Habib Hazami, a déclaré, samedi, que le secteur textile en Tunisie est en voie de disparition.

Dans une déclaration à la TAP en marge d'un atelier de travail pour évaluer l'activité de la fédération à Monastir, Hazami a ajouté que le secteur textile compte,

aujourd'hui, 70 entreprises, seulement, contre plus de 200 entreprises auparavant.

Il a indiqué que le secteur textile (tissage et finition) ne représente que 15 pour cent du secteur textile et habillement, qui compte 1.700 entreprises actives dans le secteur textile et habillement.

Evoquant les difficultés auxquelles le secteur est exposé, il a fait savoir que certaines entreprises spécialisées en textile importent

du tissu fini de Taiwan dans le cadre de ce qu'il considère comme une "contrebande légalisée", pour ensuite le faire passer dans une machine de polissage et directement à la découpe, tandis que les autres entreprises effectuent divers processus tels que le lavage, la teinture et le polissage et se retrouvent, par conséquent, perdantes.

Il a indiqué que la Tunisie importe annuellement plus de 100 millions de mètres de tissu, alors que seulement 20 millions de mètres de tissu suffisent pour relancer les entreprises du secteur textile et finissage et les sauver de la faillite, appelant à favoriser les entreprises nationales lors de l'attribution des marchés publics, notamment les appels d'offre relatifs à la fabrication d'uniformes militaires et d'uniformes pour les policiers.

Concernant l'activité de la fédération, Hazami a souligné que les efforts seront axés sur la revendication de la justice fiscale.



Demande d'énergie primaire en baisse

Les Tunisiens consomment moins ?

Le déficit du bilan d'énergie primaire a enregistré une légère hausse de 1%, en janvier 2024 par rapport à la même période de l'année 2023, pour se situer à 0,44 Million de tonnes équivalent pétrole (Mtep), et ce, en comptabilisant la redevance.

Cette augmentation est due essentiellement à la baisse de la production des hydrocarbures, selon le rapport mensuel sur la conjoncture énergétique du mois de janvier 2024, publié par l'Observatoire national de l'Energie et des Mines.

Le taux d'indépendance énergétique, qui représente le ratio des ressources d'énergie primaire par la consommation primaire, s'est situé à 42% en janvier 2024 contre 46% en janvier 2023.

Alors que, sans comptabilisation de la redevance, le taux d'indépendance énergétique se limiterait à 33% en janvier 2024 contre 38% durant la même période de 2023.

Selon le rapport, les ressources d'énergie primaire se sont situées à 0,31 Mtep, en janvier 2024, enregistrant ainsi une baisse par rapport à la même période de l'année précédente de 14%. Cette baisse est due principalement à la diminution de la production nationale du pétrole brut et du gaz naturel.

Les ressources d'énergie primaire restent dominées par la production nationale de pétrole et du gaz qui participent tous les deux à hauteur de 75% de la totalité des ressources d'énergie primaire.

Quant à la demande d'énergie

primaire, elle a diminué entre janvier 2023 et janvier 2023 de 6%. La demande du gaz naturel a diminué de 12% alors que celle des produits pétroliers a enregistré, par contre, une hausse de 2%.

A signaler que la demande du gaz naturel a diminué de 12% suite à la limitation des achats du gaz algérien. Et pour faire face et couvrir la totalité de la demande nationale en électricité, la STEG s'est orientée vers les importations d'électricité.

La structure de la demande en énergie primaire a enregistré un léger changement, en effet, la part de la demande des produits pétroliers est passée de 47% en janvier 2023 à 50% durant la même période de 2024. Le gaz naturel, par contre, a diminué de 53 % en janvier 2023 à 49% en janvier 2024.



Baisse de 14% des ressources nationales d'énergie

Quelles sont les causes ?

Au cours du mois de janvier 2024, les exportations d'énergie ont accusé une hausse de 44 % en valeur, alors que les importations ont augmenté de 30% par rapport à la même période de l'année écoulée, selon le bulletin mensuel de conjoncture énergétique, publié par l'observatoire National de l'Energie et des Mines.

Il en ressort également que le déficit de la balance commerciale énergétique a enregistré une hausse de 26% au cours du

mois de janvier 2024 par rapport à la même période de l'année dernière, atteignant ainsi 1011 MD, contre 802 MD, tandis que le taux de couverture des importations par les exportations n'a pas dépassé 22% au cours du mois de janvier 2024.

Les ressources nationales d'énergie primaire (production et redevance du gaz algérienne) ont atteint au cours du mois de janvier 2024 près de 3.0 millions de TEP, soit une baisse de 14% par rapport à la même période de l'année dernière.

Cela est dû à une baisse de la production nationale de pétrole brut et de gaz naturel.

En parallèle, la demande globale d'énergie s'est élevée à 76,0 millions de (TEP) au cours du mois de janvier 2024, enregistrant ainsi une diminution de 6 % par rapport à la même période de l'année précédente.

La demande en produits pétroliers a accusé une hausse de 2%, tandis que la demande en gaz naturel a chuté de 12% par rapport à l'année dernière.



HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale



Énergies renouvelables

4,7% de la production d'électricité ?

La production totale d'électricité a enregistré une diminution de 7%, en janvier 2024, pour se situer à 1440 Gigawatts/h (y compris autoproduction renouvelable), selon le rapport mensuel sur la conjoncture énergétique du mois de janvier 2024, publié par l'Observatoire National de l'Énergie et des Mines

La production d'électricité destinée à la consommation locale a enregistré une baisse de 3 %, au cours de la même période. Ainsi, les achats d'électricité de l'Algérie et de la Libye ont couvert 15% des besoins du marché local en janvier 2024.

La STEG conserve toujours la part du lion dans la production électrique avec 97% de la production nationale en janvier 2024. L'électricité produite à partir de gaz naturel (STEG + IPP) a enregistré une diminution de 8%. La production d'électricité à partir des énergies renouvelables s'est située à 4,7%.

Selon le rapport, les ventes d'électricité ont enregistré une diminution de 11% entre janvier 2023 et janvier 2024.

Les ventes des clients de la haute tension ont enregistré une diminution de 24%, celles des clients de la moyenne tension ont enregistré, aussi, une légère baisse de 2%.

Les industriels restent les plus grands consommateurs d'électricité avec 84% de la demande des clients « haute tension » en janvier 2024.

La majorité des secteurs ont enregistré une baisse des ventes principalement :

- l'industrie du papier et de l'édition (-14%),
- des industries extractives (-8 %) et
- des IMCCV (-20%)
- contre une hausse des ventes du secteur alimentaire et du tabac (+15%) et
- de tourisme (+12%).



Carburants routiers

+7% de consommation, pourquoi ?

La demande nationale de produits pétroliers, a enregistré entre janvier 2023 et janvier 2024, une hausse de 2% pour se situer à 379 kilotonnes équivalent pétrole (ktep), selon le rapport mensuel sur la conjoncture énergétique du mois de janvier 2024, publié par l'Observatoire National de l'Energie et des Mines.

L'observatoire a fait état d'une baisse de la demande du fuel de 20%, une hausse des essences de 9% et du gasoil de 7%.

Par contre la demande du jet d'aviation a enregistré une diminution de 3% et celle de petcoke de 13%.

La structure de la consommation de produits pétroliers n'a pas connu de changement significatif

entre janvier 2023 et janvier 2024 à l'exception de quelques produits, notamment le fuel dont sa part est passée de 4% en janvier 2023 à 3% en janvier 2024, le gasoil dont sa part est passée de 43% à 45% durant la même période, le petcoke dont sa part est passée de 13% à 11%.

La consommation de carburants routiers a enregistré entre 2023

et 2024, une augmentation de 7%. Elle représente 63% de la consommation totale des produits pétroliers.

La consommation de GPL a enregistré entre janvier 2023 et janvier 2024, une hausse de 2%. La consommation de coke de pétrole a diminué de 13% entre janvier 2023 et janvier 2024 (données partiellement estimées), notons ici que ce produit est utilisé exclusivement par les cimenteries et qu'il est substituable par le gaz naturel et le fuel lourd.

D'autre part, la consommation de jet aviation a enregistré une

baisse de 3% en janvier 2024 par rapport à l'année précédente.

Baisse de 12% de la demande totale de gaz naturel

La demande totale de gaz naturel a enregistré une baisse de 12% entre janvier 2023 et janvier 2024 pour se situer à 371 ktep. La demande pour la production électrique a enregistré une diminution de 12%, celle pour la consommation finale a diminué de 13%.

Le secteur de la production électrique reste, de loin, le plus grand consommateur de gaz naturel (62% de la demande

totale en janvier 2024), la production électrique est en effet basée sur le gaz naturel à plus de 95%.

La baisse de la demande du secteur électrique est due à la limitation de la disponibilité du gaz naturel et ne reflète pas la demande du secteur électrique. Pour les usages finaux (hors production électrique), la demande de gaz naturel a connu une diminution de 13% pour se situer à 142 ktep. La demande des clients moyenne et basse pression a enregistré une diminution de 12% et celle des clients haute pression a enregistré un repli de 16%.





Pétrole et gaz

Production en baisse en Tunisie, quelles conséquences?

La production nationale de pétrole brut s'est située à 124 kilotonnes (kt), en janvier 2024, enregistrant ainsi une baisse de 10% par rapport à janvier 2023, selon le rapport mensuel sur la conjoncture énergétique du mois de janvier 2024, publié par l'Observatoire National de l'Energie et des Mines.

Cette baisse de la production de pétrole brut a touché la plupart des principaux champs à savoir:

- Gherib (-41%),

- Ashtart (-16%),
- El borma (-10%),
- Miskar (-30%),
- Halk el Manzel (-28%),
- Hasdrubal (-12%) et
- Fanig/Bag/Tarfa (-10%).

A contrario, d'autres champs ont enregistré une amélioration de production à savoir :

- Adem (+3%) et
- Hajeb/Guebiba (+2%).

La moyenne journalière de la production de pétrole est passée

de 34,6 mille barils/jour en janvier 2023 à 31,3 mille barils/jour, en janvier 2024.

Baisse de 16% des ressources en gaz naturel

Les ressources en gaz naturel (production nationale + forfait fiscal) ont atteint 175 ktep, en janvier 2024, enregistrant ainsi une baisse de 16% par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'observatoire.

La production du gaz commercial sec a diminué, en effet, de 25%,

la redevance sur le passage du gaz algérien a enregistré une hausse de 4% en janvier 2024 par rapport à janvier 2023 en se situant à 65 ktep.

Le forfait fiscal sur le passage du gaz algérien a baissé d'une façon significative durant le premier semestre de 2020, la pandémie qui a touché l'Europe et notamment l'Italie a impacté fortement la demande de l'énergie et par conséquent la quantité de gaz qui transite de l'Algérie vers l'Italie à travers la Tunisie, a-t-on rappelé.

Néanmoins une amélioration a été observée à partir du mois juillet 2020 et qui a continué durant les années 2021, 2022 et 2024, a-t-on ajouté.

Par ailleurs, la répartition de la redevance totale entre la redevance cédée à la STEG et la redevance exportée montre que la plus grande partie est cédée à la STEG (92%).

Pour ce qui est des importations du gaz naturel, l'observatoire a révélé que les achats du gaz algérien ont diminué de 4%, entre janvier 2023 et janvier 2024, pour se situer à 203 ktep.

L'approvisionnement national en gaz naturel a enregistré une baisse de 12 % entre janvier 2023 et janvier 2024 pour se situer à 373 ktep.



Exploration pétrolière en Tunisie

Vers une intensification des activités ?

Le nombre total de permis en cours de validité, en janvier 2024, est de 16 dont 14 permis de recherche et 2 permis de prospection selon le rapport mensuel sur la conjoncture énergétique du mois de janvier 2024, publié par l'Observatoire National de l'Energie et des Mines.

Le nombre total de concessions est de 56 dont 44 en production. L'Etat participe à travers l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP) dans 34 de ces concessions en production et directement dans 3.

Pour les opérations d'exploration, l'Observatoire a relevé l'absence de nouvelle opération d'acquisition sismique en janvier 2024.

Par contre, il y a une opération de forage d'un nouveau puits d'exploration « Aziza-1 », outre la poursuite de forage d'un puits d'exploration « Chaal-2 » entamé en 2023.

De même, pas de nouvelle opération de forage de développement, en janvier 2024, mais le forage d'un puits de développement « SMGNE-1 » entamé, en 2023, se poursuit.



Energie

Comprendre les facteurs qui influencent le bilan énergétique de la Tunisie

Le déficit de la balance commerciale énergétique a augmenté, en janvier 2024, de 26% (en tenant compte de la redevance du gaz algérien exportée), pour se situer à 1011 millions de dinars(MD), selon le rapport mensuel sur la conjoncture énergétique du mois de janvier 2024, publié par l'Observatoire National de l'Energie et des Mines.

Les exportations des produits énergétiques ont enregistré, en janvier 2024, une hausse en valeur de 44% par rapport à la même période de l'année écoulée

pour s'établir à 279 MD.

De même, la valeur des importations des produits pétroliers a progressé de 30% par rapport à la même période de l'année 2023, pour atteindre 1290 MD.

Selon le rapport, les échanges commerciaux dans le secteur de l'énergie sont très sensibles à trois facteurs à savoir : les quantités échangées, le taux de change dollar/dinar (\$/DT) et les cours du Brent, qualité de référence sur laquelle sont indexés les prix du brut importé et exporté ainsi que

les produits pétroliers.

En effet, au cours du mois de janvier 2024, les cours du Brent ont enregistré une baisse de 2\$/bbl par rapport au mois de janvier 2023. A noter que bbl est une mesure de capacité américaine valant environ 158,98 litres.

Au cours de la même période, le Dinar tunisien s'est maintenu au même niveau par rapport au Dollar américain, principale devise d'échange des produits énergétiques en comparaison avec la même période de l'année dernière.

UBCI, 1^{ère} Banque en Tunisie Labélisée « Engagé RSE »





Protection légale des marques à l'international

Le CEPEX montre la voie

Dans la Grèce antique, l'export est décrit comme une "Grosse aventure". De nos jours, c'est encore le cas ! L'un des aspects délicats de l'opération est le dépôt légal de l'enregistrement des marques à l'international. Heureusement, le CEPEX veille au grain.

Auparavant il était courant que l'on trouve imprimé sur les

emballages ou carrément gravé dans le métal une mention devenue légendaire "Breveté SGD". Le sigle signifie "Sans Garantie Du Gouvernement". Retenez simplement que cela signifie que la marque est encore sous protection légale au profit de son inventeur ou de son fabricant.

C'est de cet esprit que s'instruit le séminaire qui a eu lieu, ce vendredi

8 courant, au siège du CEPEX, à Tunis. Pourquoi revenir sur l'importance de l'enregistrement légal à l'international des marques commerciales tunisiennes, à l'heure actuelle ? En réalité, depuis que le monde est monde et que la terre est ronde et que le commerce international a pris ses quartiers, l'affaire demeure et restera d'actualité permanente.

L'enregistrement ? Le visa pour exporter en sécurité

La création de l'INNORPI a individualisé la question de la protection des marques. Les marques locales l'ont intériorisé et l'enregistrement commercial est devenu un réflexe professionnel. Et cette même attitude doit être transposée à l'international. Et c'est ce qui anime l'esprit du séminaire du CEPEX. Celui-ci est conjointement organisé par le ministère du commerce, le CEPEX et l'INNORPI.

Les organisateurs ont convié pour l'occasion l'office de l'Artisanat, fortement concerné par la question. Nous gardons en mémoire comment un aigrefin japonais nous a joué un fâcheux tour nous dépossédant de la propriété du modèle de cage pour oiseaux dit "Sidi Bou Saïd". Ont été également invités des experts et avocats spécialisés. Ainsi que Talel Abou Ghazala, délégué WIPO, lequel est intervenu en duplex de l'étranger.

Le dépôt légal de l'enregistrement des marques à l'international est un visa pour exporter en toute sécurité

Le thème est ainsi formalisé : "La protection des marques à l'international. Quelle

démarche et quels outils pour exporter en toute sécurité". Protéger légalement sa marque commerciale, à l'international, dit autrement, revient à protéger son business. La marque c'est ce qui préserve la part de marché de la concurrence ou de la contrefaçon.

Le sujet nous ramène dans le champ de la propriété intellectuelle et industrielle. Ce souci de protection fait partie intégrante de la stratégie de l'Etat à l'exportation. D'ailleurs, le FOPRODEX couvre 50 % des frais avec un plafond de 2 mille TND. Des dossiers avec l'Algérie et la Libye sont en cours de finalisation. L'affaire dépasse les moyens des pays et des opérateurs. Elle est si complexe que l'ONU a créé une structure ad hoc. C'est la "World Intellectual Property Organisation" (WIPO). Et d'ailleurs dès 2013 a été signé le "Protocole de Madrid" afin de créer un registre international de dépôts de marques.

Les protections légales et les recours

Le dépôt s'accompagne d'un lot de protections, policières et douanières, pour préserver les marques de la contrefaçon. Une fois le constat d'agression commercial établi, la force publique est autorisée à sévir. Cela va de la saisie des stocks jusqu'à la fermeture des dépôts

d'emmagasinage ainsi que des ateliers de fabrication.

De même les services de Douanes sont habilités à interdire l'importation des marques incriminées. Naturellement cette protection est fixée dans le temps. Elle est de 15 à 20 ans et au-delà le produit tombe dans le domaine public. Le cas le plus courant est celui des médicaments génériques.

La vigilance est de rigueur lorsqu'on exporte ses produits, car la contrefaçon est un fléau mondial

Les exportateurs tunisiens sont à l'abri car nos principaux marchés cibles s'inscrivent dans la démarche de protection. Ainsi en est-il du marché américain, marché d'accueil pour 30% de nos exportations de produits d'artisanat, notamment. C'est également le cas de l'UE. Et, plus rassurant encore de la ZLECAF, laquelle se met en route et zone privilégiée de nos exportations à l'adresse du reste du continent africain.

Que faire en cas de refus ou d'opposition ?

Alors sans hésiter, les organisateurs appellent les opérateurs à aller vers

l'enregistrement à l'international. A l'heure actuelle, il semble qu'un groupe de 130 marques y a procédé.

Mesure d'assistance bien commode, c'est l'INNORPI qui pilote l'opération de dépôt d'enregistrement à l'international. L'ordonnateur fait mention des marchés ciblés et reçoit dans le cadre du protocole de Madrid une première attestation. Gare à la confondre avec un accord de protection car elle n'a valeur que de reçu de dépôt. C'est plus tard, au-delà d'une année, que l'autorité compétente de chaque pays visé émet le certificat de protection effectif. Cependant elle peut également faire une réserve d'opposition arguant en cela de notoriété établie.

Si la notoriété de la marque a précédé le dépôt d'enregistrement une casuistique abondante a été constituée. On peut opposer les villes aux cités du monde rural en général moins avisées commercialement. On peut également essayer carrément un refus s'il existe une antériorité d'une marque locale similaire, cela peut arriver, ou ressemblante, ce qui est encore plus fréquent. D'ailleurs la représentante de l'ONAT insiste pour doubler les marques d'une labellisation qui renvoie à une appellation d'origine contrôlée, une opposition mieux encore une indication de provenance régionale.

Dans tous les cas de figure quand survient un refus ou une opposition des mandataires

seront appelés à la rescousse pour plaider et cela est assuré par l'INNORPI.

Les organisateurs se veulent rassurants car il existe une jurisprudence importante. Et on peut s'en servir en cas de besoin. En tous cas la vigilance est de rigueur. Et l'on sait que pour les produits et les métiers d'artisanat la seule certification de l'UNESCO est insuffisante, il faut par conséquent batailler pour faire valider par les autorités compétentes de chaque pays l'originalité exclusive du savoir-faire.

Note rassurante, l'INNORPI est là pour assurer.

Ali Abdesslem





Tunisie Telecom révèle sa nouvelle campagne Ramadan et avec elle, son 5ème prix consécutif Nperf

Après une phase de teasing qui a duré quelques jours, Tunisie Telecom révèle sa nouvelle campagne ramadanesque qui cette année fait la part belle au prix Nperf reçu par Tunisie Telecom et qui récompense le réseau internet mobile de l'opérateur national pour la cinquième année consécutive. Une vraie performance pour Tunisie Telecom qui conforte sa place de leader en Tunisie et qui confirme l'ampleur des efforts et des investissements technologiques mis en place par l'opérateur pour maintenir ce résultat.

Pour l'opérateur national Tunisie Telecom remporter le trophée nPerf du meilleur réseau internet mobile en Tunisie est une victoire

en soi, mais le partager avec tous ceux et celles qui ont participé à cette réalisation, consolide la dimension citoyenne de TT tout en réaffirmant son leadership en matière de réseau mobile ... preuves et chiffres à l'appui !

Cette consécration est en effet le fruit d'efforts acharnés, de compétences parfaitement maîtrisées et d'investissements réalisés par Tunisie Telecom et ses équipes dévouées afin de répondre aux besoins en réseau mobile de ses clients.

Pour rappel, l'entité de renommée internationale de speed testing nPerf mesure divers paramètres tels que les mesures des débits, la latence, ainsi que la performance de navigation web et de streaming

vidéo, afin de représenter la qualité de l'expérience utilisateur dans l'utilisation quotidienne d'Internet.

La musique du spot Tunisie Télécom utilise des sonorités tunisiennes, à travers la reprise de l'indémorable classique de notre répertoire national "Ya dini mahleli farhou". Tunisie Telecom fête ainsi la consécration de son cœur de métier, son réseau internet mobile parce qu'été comme hiver, du nord au sud, où que vous soyez, vous serez toujours connectés grâce à la 4G de TT.

*Meilleur réseau internet mobile
PAR VOUS ... ET POUR VOUS !*



Ooredoo lance une campagne pour promouvoir l'inclusion numérique en Tunisie

Dans un monde en perpétuel changement et développement, un monde de plus en plus connecté, l'analphabétisme numérique devient un véritable obstacle pour un grand nombre de gens. Cela peut être particulièrement vrai pour les personnes qui n'ont pas eu accès à ces technologies au cours de leur éducation, ou ceux qui n'ont pas eu et qui n'ont toujours pas un accès aux ressources

numériques tels que les ordinateurs, les smartphones ou Internet en raison de contraintes économiques ou géographiques.

C'est pour toutes ces raisons que Ooredoo, leader du marché des télécommunications en Tunisie, a pris comme à son habitude, l'initiative de lancer une campagne d'envergure nationale en partenariat avec la GIZ et la GSMA (Association mondiale des

opérateurs mobiles) pour réduire l'analphabétisme numérique en Tunisie. La campagne a touché les gouvernorats de Beja, Jendouba, Siliana, Kef, Sidi Bouzid, Kasserine, Sousse et Monastir.

En effet, [Ooredoo](#), la GIZ et GSMA ont uni leurs forces pour mettre en place des formations à l'utilisation d'internet mobile en s'adressant aux tunisiens



100 sociétés citoyennes

L'année 2024 sera celle du démarrage effectif des sociétés citoyennes, dans le cadre d'un plan visant à créer 100 entreprises, a déclaré Khalifa Sboui, Directeur général de la Banque tunisienne de solidarité (BTS), rappelant également la dynamique qui caractérise actuellement le secteur bancaire et financier.

Dans une entrevue vidéo accordée à l'Agence TAP, le responsable a rappelé que la BTS, une institution financière pionnière, a déjà financé en 2022, 15 sociétés citoyennes moyennant des investissements de l'ordre de 4 millions de dinars.

Et d'expliquer qu'en 2024, le gouvernement a appuyé les sociétés citoyennes à travers une ligne de financement accordée à la BTS de 20 millions de dinars, outre la hausse du plafond de financement qui a atteint 300 millions de dinars, le délais de grâce d'une année, ainsi que le taux d'intérêt fixé aux alentours de 5%.

La BTS a mis en place depuis 2022, les bases de financement de ce genre de société, a souligné Sboui, ajoutant que l'opération s'inscrit dans le cadre de la coopération entre plusieurs ministères, structures et entreprises d'appui.

et tunisiennes par le biais de campagnes par SMS mais aussi sur les réseaux sociaux et en mettant en place des actions de rues pour sensibiliser les citoyens à adhérer à ces formations aux compétences numériques en utilisant la boîte à outil de formation à l'internet mobile de la GSMA.

En mettant en place des initiatives de compétences numériques adaptées à différents niveaux d'alphabétisation, les opérateurs de télécommunications, comme Ooredoo, peuvent jouer un rôle crucial et primordial en collaborant avec des organisations tel que la GSMA pour contribuer à intégrer une plus grande partie de la population dans la société numérique, réduisant ainsi la fracture numérique et garantissant que plus de tunisiens et tunisiennes aient la possibilité de participer à l'économie numérique.

En renforçant les compétences numériques, la population peut bénéficier de tout ce que l'internet mobile a à offrir, et mieux accéder et utiliser les services publics en ligne, ce qui peut simplifier les processus administratifs, réduire la bureaucratie et rendre les services gouvernementaux plus accessibles.

Dans ce cadre M. Mansoor Rachid Al-Khater, CEO de Ooredoo Tunisie s'est exprimé : «

Ce projet est un grand défi pour nous, nous croyons fermement à une Tunisie connectée où l'inclusion numérique est une inclusion sociale mais aussi économique. Ooredoo et à travers ce projet vise à améliorer la connaissance et l'utilisation des services Internet mobiles chez le plus grand nombre de gens et a mis en avant toutes ses ressources afin de combattre l'analphabétisme numérique, car nous sommes leurs faciliter l'accès aux nouvelles technologies c'est leur faciliter la vie ».

Henrik Wichmann, Directeur du Programme Transformation Digitale de la GIZ Tunisie : « Cette campagne met en lumière l'importance que donne la GIZ à l'éducation numérique dans le monde moderne. Utiliser parfaitement les outils numériques et comprendre les concepts technologiques est l'investissement de demain pour un avenir plus équitable. »

Cette démarche reflète parfaitement l'engagement d'Ooredoo envers la promotion de l'inclusion numérique et de l'éducation technologique et numérique en Tunisie. Avec cette nouvelle étape, Ooredoo démontre une fois de plus tout son dévouement à la réalisation des projets émanant directement de son ADN entrepreneurial.



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



Sanofi Tunisie met à disposition du citoyen tunisien une caravane mobile de sensibilisation à la douleur

Tunis, le 09 mars 2024, Sanofi lance une caravane mobile de sensibilisation sur la prise en charge de la douleur du 09 mars au 22 mars 2024 qui parcourra douze villes tunisiennes : Tunis, Ariana, Ben Arous, Bizerte, Zaghouan, Beja, Jendouba, Nabeul, Sousse, Monastir, Sfax et Gabes.

Cette troisième édition de la caravane itinérante aura pour devise

« Réveillez-vous et vivez votre vie sans mal de tête ».

De nombreux citoyens tunisiens, comme ceux de plusieurs autres pays à travers le globe, déclarent

"endurer une douleur donnée", ce qui signifie qu'ils vivent avec la douleur sans prise en charge appropriée. Selon une enquête digitale* lancée par Sanofi, 7 personnes sur 10 ne consultent pas pour la douleur.

La prise en charge adéquate de la douleur réduit non seulement

les effets physiques mais aussi psychologiques que peut subir le patient.

La douleur est un ressenti personnel, elle peut être influencée par les émotions, l'humeur et même la génétique et entraîner des conséquences psychologiques et comportementales.

Les personnes ressentent différents types de douleur : Maux de tête, migraine, dos, cou/épaule règles douloureuses, douleurs abdominales, maux de dents, maux d'oreilles, muscle, articulation, nerf, fièvre, rhume/ grippe, maux de gorge...

Convaincu que des solutions existent, Sanofi s'engage depuis 50 ans pour soulager la douleur des patients et améliorer leur qualité de vie au quotidien, en proposant des traitements adaptés.

John PULVAR

CHC General Manager North West

« Au-delà de nos solutions thérapeutiques, nous nous engageons, en partenariat avec les professionnels de santé et les associations de patients, dans des actions fortes afin d'optimiser tous ensemble la prise en charge de la douleur en Tunisie. Cette caravane itinérante s'inscrit donc

dans cette démarche et a pour objectif de favoriser l'expression de la douleur pour mieux la repérer et la soulager »

Sanofi a toujours mis la lutte contre la douleur et l'amélioration du bien-être quotidien au premier plan de ses priorités. Nous mettons à la disposition des patients des solutions thérapeutiques destinées à atténuer les douleurs.

Notre site industriel à Megrine contribue à assurer un approvisionnement durable en médicaments contre la douleur d'environ 35 millions d'unités prévues en 2024 dont 44% destinés à l'export vers certains pays d'Afrique subsaharienne comme le Senegal, Cote d'Ivoire, Mali, Gabon, Cameroun, Ile Maurice, Madagascar, Congo, Kenyan Tchad, Togo, Mauritanie, Djibouti, Niger, République démocratique du Congo..

Cette caravane de sensibilisation du citoyen tunisien s'inscrit dans le cadre des efforts continus de Sanofi pour améliorer la prise en charge de la douleur.

En tant que partenaire du parcours de santé, Sanofi encourage le patient à jouer un rôle actif dans la prise en charge de sa santé. C'est le concept de l'auto-soin responsable « Self care».

Nous invitons tout à chacun à participer à cette initiative de sensibilisation autour de la prise en charge de la douleur.

Ensemble, nous pouvons faire la différence dans la vie de tant de personnes !

Health in your Hands **صحتك بين ايديك**

**Enquête digitale lancée sur réseaux sociaux en Tunisie sur 300000 internautes. 53895 ont répondu entre le 11 janvier 2021 et le 28 février 2021.*

À propos de Sanofi

Nous sommes une entreprise mondiale de santé, innovante et animée par une vocation : poursuivre les miracles de la science pour améliorer la vie des gens. Nos équipes, présentes dans une centaine de pays, s'emploient à transformer la pratique de la médecine pour rendre possible l'impossible. Nous apportons des solutions thérapeutiques qui peuvent changer la vie des patients et des vaccins qui protègent des millions de personnes dans le monde, guidés par l'ambition d'un développement durable et notre responsabilité sociétale. Sanofi est cotée sur Euronext : SAN et le NASDAQ : SNY

Hyundai Tunisie et l'association « Un Sourire Pour Tous » ensemble pour le « Couffin de Ramadan »



solidarité.

"Nous sommes fiers de collaborer avec l'association 'Un Sourire Pour Tous' (USPT) pour partager un élan de solidarité pendant le mois sacré. Nous ferons ensemble des efforts considérables pour atteindre les nécessiteux et leur donner un coup de main. Chez Hyundai, nous partageons les mêmes convictions avec l'association 'Un Sourire Pour Tous' (USPT) et nous nous tenons à ses côtés pour soutenir ses missions nobles." a exprimé avec fierté M. Mehdi Mahjoub, Directeur Général d'Alpha Hyundai Motor.

La collaboration entre Hyundai Tunisie et l'association USPT représente une démonstration tangible de l'engagement profond de l'entreprise envers sa responsabilité sociale.

Hyundai Tunisie aspire à contribuer positivement au tissu social tunisien en apportant un réel soutien aux familles dans le besoin pendant cette période sacrée.

Alpha Hyundai Motor, distributeur officiel de la firme automobile sud-coréenne Hyundai en Tunisie pour les véhicules particuliers et leader du marché automobile en 2022 et 2023, annonce le lancement de son initiative RSE spéciale pour le mois de Ramadan - "Couffin de Ramadan". Cette action philanthropique vise à soutenir des centaines de familles tunisiennes dans le besoin, en associant la générosité à l'esprit de tolérance et de partage qui caractérise ce mois sacré.

En partenariat étroit avec l'association Un Sourire Pour Tous (USPT), Hyundai Tunisie a pris en charge 100 familles soigneusement sélectionnées

dans des zones économiquement fragiles telles que le Grand Tunis, Nador, Siliana, et Sajnén. L'objectif ultime de cette initiative est de fournir un soutien alimentaire essentiel aux familles défavorisées, contribuant ainsi à alléger le fardeau économique pendant le mois sacré de Ramadan.

Cette action caritative s'inscrit dans la lignée de l'engagement constant de Hyundai Tunisie envers la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE). L'entreprise demeure résolument déterminée à explorer des moyens novateurs pour contribuer au bien-être des communautés locales et à promouvoir des valeurs de

Tunindex

8 705,93

Var. Année **-0,51 %**
15/03/2024

Tunindex 20

3 848,83

Var. Année **0,60 %**
15/03/2024

Volume semaine **29,290** Million DT

Capitalisation **24,05** Milliard DT

PER marché **9,37**
(Février)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	6 515,83	-0,55%
8300	Banques	6 074,65	-0,43%
8500	Assurances	13 044,28	-8,41%
8700	Services Financiers	10 017,49	9,07%
5000	Services aux Consommateurs	2 974,21	-0,94%
5300	Distribution	4 685,85	-0,94%
3000	Biens de Consommations	7 227,92	2,93%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	9 125,48	4,54%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 133,15	-1,75%
2000	Industries	1 584,55	-4,50%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	657,10	-7,13%
1000	Matériaux de Base	3 763,95	-3,61%

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
ELECTROSTAR	0,730	15,87%
AETECH	0,330	13,79%
CELLCOM	1,490	12,88%
GIF-FILTER	0,470	6,82%
CIL	21,100	5,71%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CELLCOM	1,320	-8,59%
SOTEMAIL	1,800	-8,45%
UADH	0,530	-8,43%
GIF-FILTER	0,440	-4,85%
ASSAD	0,730	-4,50%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SOTEMAIL	1,800	-42,68%
CIMENTS DE BIZERTE	0,650	-30,85%
EURO-CYCLES	11,400	-28,53%
BTE ADP	3,620	-27,16%
ALKIMIA	23,200	-22,07%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
ELECTROSTAR	0,730	160,71%
ATELIER MEUBLE INT	5,250	19,32%
SPDIT SICAF	10,010	17,76%
SOTUMAG	5,860	15,35%
SOTETEL	4,100	13,89%





Bourse de Tunis

Le Tunindex clôture la semaine boursière sur une note quasi-stable

«Le marché Boursier a clôturé la semaine, du 11 au 15 mars 2024, sur une note quasi-stable à 8705,9 points, maintenant, ainsi, son évolution annuelle à -0,5%, selon l'analyse de l'intermédiaire en Bourse, « Tunisie Valeurs ».

Les échanges ont été maigres en l'absence de transactions de bloc mais demeurent caractéristiques du mois du Ramadan.

Au total 12,6MD ont été transigés sur le marché, soit une moyenne quotidienne de 2,5MD. L'annonce des résultats de 2023 des sociétés cotées et de leurs dividendes dans les prochaines semaines devrait, en toute

logique, contribuer à dynamiser le marché.

Analyse des valeurs :

Le titre ELECTROSTAR s'est offert la meilleure performance de la semaine. L'action du spécialiste de l'électroménager s'est envolée de 19,7% à 0,730D, en brassant un flux limité de 21 mille dinars.

Sans faire l'objet de transactions, le titre CELLCOM est parvenu à se distinguer sur la semaine en signant une augmentation de 12,9% à 1,490D.

Du côté des baisses, le titre BTE a accusé la plus forte correction de la semaine. L'action a reculé

de 8,6% à 3,620D notant que la valeur n'a pas drainé de volumes sur l'ensemble de la semaine.

Le titre Euro-Cycles a figuré parmi les plus grands perdants de la semaine. L'action du producteur de vélos a cédé 8,4% à 11,400D, en mobilisant des échanges de 602 mille.

SFBT a été la valeur la plus convoitée par les investisseurs sur la semaine. L'action de la brasserie a progressé 2,3% à 13,500D, en alimentant le marché avec des capitaux de 1,7MD faisant savoir que le titre affiche une avancée annuelle de 8,4% en 2024.

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

18/03/2024

MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2308
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2917
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1042
LIVRE STERLING	GPB	1	3,9522
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,8116
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,0880
FRANC SUISSE	CHF	10	35,1580
EURO	EUR	1	3,3816
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6454
Yuan Chinois	CNY	1	0,4310

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1379	3,4331
6 MOIS	3,1799	3,4883

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,96%
TMM
19/03/2024

8,00%
TID
19/03/2024

7,97%
TMM
Février 2024

7,00%
TRE
Mars 2023

23,434
Milliard
Avoirs en devise
19/03/2024

107
Jours
d'importations
19/03/2024



COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		15/03/2024	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2023	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								13 393,142
BANQUES								11 178,575
Amen Bank	5	30 264 000	33,500	34,850	35,000	0,43%	4,48%	1 059,240
ATB	1	100 000 000	2,700	2,550	2,470	-3,14%	-8,52%	247,000
BH Bank	5	47 600 000	11,950	11,240	11,250	0,09%	-5,86%	535,500
BIAT	5	35 700 000	91,900	90,900	90,740	-0,18%	-1,26%	3 239,418
BNA	5	64 000 000	8,130	7,880	7,690	-2,41%	-5,41%	492,160
Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,380	5,320	5,350	0,56%	-0,56%	1 444,500
BTE (ADP)	20	1 000 000	4,970	3,960	3,620	-8,59%	-27,16%	3,620
STB	5	155 375 000	3,740	3,440	3,430	-0,29%	-8,29%	532,936
Attijari Bank	5	42 000 000	46,140	48,000	49,000	2,08%	6,20%	2 058,000
UBCI	5	20 001 529	22,500	23,800	23,800	0,00%	5,78%	476,036
UIB	5	32 560 000	25,900	25,800	25,650	-0,58%	-0,97%	835,164
Wifack Bank	5	30 000 000	8,700	8,510	8,500	-0,12%	-2,30%	255,000
ASSURANCES								1 251,533
ASTREE	5	6 000 000	48,500	48,000	48,000	0,00%	-1,03%	288,000
BH Assurances	5	2 660 000	48,750	48,750	48,750	0,00%	0,00%	129,675
STAR	10	2 307 693	176,700	155,000	148,030	-4,50%	-16,23%	341,608
Tunis RE	5	20 000 000	7,200	6,600	6,600	0,00%	-8,33%	132,000
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	52,450	46,500	46,500	0,00%	-11,34%	209,250
MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,040	6,000	6,040	0,67%	0,00%	151,000
LEASING								624,585
ATL	1	32 500 000	3,600	3,820	3,900	2,09%	8,33%	126,750
BH Leasing	5	7 000 000	3,240	3,370	3,370	0,00%	4,01%	23,590
Best Lease	1	30 000 000	2,000	2,270	2,260	-0,44%	13,00%	67,800
CIL	5	7 000 000	19,190	19,960	21,100	5,71%	9,95%	147,700
Hannibal Lease	5	11 000 000	5,270	5,350	5,350	0,00%	1,52%	58,850
Attijari Leasing	10	2 750 000	16,800	18,400	18,100	-1,63%	7,74%	49,775
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	13,000	13,530	13,900	2,73%	6,92%	150,120
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								338,450
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	48,950	48,510	48,510	0,00%	-0,90%	48,510
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,500	10,000	10,010	0,10%	17,76%	280,280
Tuninvest Sicar	1	966 000	9,000	10,000	10,000	0,00%	11,11%	9,660
INDUSTRIES								9 488,219
HOLDING								1 945,886
OneTech Holding	1	80 400 000	8,920	8,240	8,150	-1,09%	-8,63%	655,260
Poulina GH	1	180 003 600	8,000	7,180	7,170	-0,14%	-10,38%	1 290,626
AGRO-ALIMENTAIRE								4 078,392
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	11,700	10,900	10,800	-0,92%	-7,69%	592,998
LAND'OR	1	13 784 285	6,000	5,700	5,740	0,70%	-4,33%	79,122
SFBT	1	247 500 000	12,450	13,200	13,500	2,27%	8,43%	3 341,250
SOPAT	1	37 861 250	1,440					0,000
PHARMACEUTIQUE								235,550
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	3,760	3,750	3,750	0,00%	-0,27%	6,750
UNIMED	1	32 000 000	7,480	7,250	7,150	-1,38%	-4,41%	228,800
COMPOSANTS AUTOMOBILE								46,830
ASSAD	1	24 000 000	0,840	0,730	0,710	-2,74%	-15,48%	17,040
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,530	0,440	0,470	6,82%	-11,32%	4,952
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,540	3,740	3,740	0,00%	-17,62%	15,737

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	15/03/2024 De la semaine			
CIMENTIER								691,827
Carthage Cement	1	343 624 940	1,970	1,950	1,930	-1,03%	-2,03%	663,196
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,940	0,710	0,650	-8,45%	-30,85%	28,631
CHIMIE								313,139
Air Liquide	25	1 637 504	81,120	78,010	79,000	1,27%	-2,61%	129,363
ALKIMIA	10	1 947 253	29,770	23,200	23,200	0,00%	-22,07%	45,176
ICF	10	2 100 000	71,400	68,390	66,000	-3,49%	-7,56%	138,600
INDUSTRIES DIVERSES								2 039,432
AMS								0,000
Euro-Cycle	1	9 801 000	15,950	12,450	11,400	-8,43%	-28,53%	111,731
MPBS	2	10 334 430	5,360	5,150	4,900	-4,85%	-8,58%	50,639
New Body Line	1	4 250 400	5,300	5,080	5,080	0,00%	-4,15%	21,592
Office PLAST	1	14 662 164	1,220	1,160	1,110	-4,31%	-9,02%	16,275
SAH Lilas	1	84 015 979	9,100	8,440	8,290	-1,78%	-8,90%	696,492
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	4,400	5,200	5,250	0,96%	19,32%	29,199
SIAME	1	15 444 000	3,820	3,570	3,550	-0,56%	-7,07%	54,826
SANIMED	1,109	12 400 000	1,260	1,220	1,220	0,00%	-3,17%	15,128
SOMOCER	1	40 656 000	0,730	0,620	0,610	-1,61%	-16,44%	24,800
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,140	1,800	1,800	0,00%	-42,68%	62,124
SOTUVER	1	39 254 475	12,000	13,020	12,950	-0,54%	7,92%	508,345
SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,630	4,710	4,700	-0,21%	-16,52%	132,465
SOTRAPIL	5	4 138 200	14,950	15,350	15,300	-0,33%	2,34%	63,314
TPR	1	50 000 000	4,970	5,150	5,050	-1,94%	1,61%	252,500
IMMOBILIER								72,136
SIMPAR	5	1 100 000	35,010	34,490	34,490	0,00%	-1,49%	37,939
SITS	1	15 600 000	1,700	1,700	1,700	0,00%	0,00%	26,520
ESSOUKNA	1	5 050 500	1,500	1,520	1,520	0,00%	1,33%	7,677
TECHNOLOGIE								65,027
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,290	0,330	13,79%	0,00%	0,734
TELNET Holding	1	12 130 800	7,700	5,390	5,300	-1,67%	-31,17%	64,293
SERVICES								1 490,862
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								849,489
ARTES	1	38 250 000	6,500	6,380	6,300	-1,25%	-3,08%	240,975
CITY CARS	1	18 000 000	12,480	13,300	12,900	-3,01%	3,37%	232,200
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,500	10,350	10,580	2,22%	-15,36%	317,400
UADH	1	36 953 847	0,650	0,530	0,560	5,66%	-13,85%	20,694
STA	1	2 000 000	19,500	19,140	19,110	-0,16%	-2,00%	38,220
AUTRES SERVICES								207,910
CELLCOM	1	4 461 532	1,590	1,320	1,490	12,88%	-6,29%	6,648
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,280	0,630	0,730	15,87%	160,71%	7,510
MIP	1	4 398 937	0,140	0,120	0,120	0,00%	-14,29%	0,528
TUNISAIR	1	106 199 280	0,440	0,410	0,410	0,00%	-6,82%	43,542
SMART Tunisie	5	8 677 237	16,530	17,600	17,250	-1,99%	4,36%	149,682
TELECOMMUNICATIONS								105,021
SERVICOM	1	11 874 000	0,220	0,240	0,240	0,00%	9,09%	2,850
SOTETEL	5	4 636 800	3,600	4,200	4,100	-2,38%	13,89%	19,011
Tawasol GH	1	108 000 000	0,710	0,760	0,770	1,32%	8,45%	83,160
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								328,443
Sotumag	1	13 200 000	5,080	5,900	5,860	-0,68%	15,35%	77,352
Magasin General	1	15 777 070	7,990	7,770	7,770	0,00%	-2,75%	122,588
Monoprix	2	25 345 736	5,140	5,100	5,070	-0,59%	-1,36%	128,503
<i>(Données fournis à titre indicatif) source: BVMT</i>								24 372,223

نجاح حرفائنا هو نجاحنا

أكثر من 900 000 حريف
نرافقوهم في رحلة نجاحهم



Amel Belhaj Moussa

Création d'une plateforme électronique «La Famille Tunisienne»



La ministre de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées, Amel Belhaj Moussa, a indiqué jeudi que le ministère envisage la création, prochainement, d'une plateforme électronique baptisée "la famille Tunisienne", et de deux nouveaux centres de conseil et d'orientation familiale.

Elle a expliqué, à l'ouverture d'une journée d'étude sur « Les centres de conseil et d'orientation familiale : entre l'acquis et le requis », organisée à Tunis à l'occasion de la Journée arabe des droits de l'homme (16 mars de chaque année), que cette plateforme contiendra tous les services fournis par le ministère et les autres structures gouvernementales au profit de la

famille tunisienne.

La création de cette nouvelle plateforme, qui comprend également toutes les informations et actualités dont peuvent bénéficier les membres de la famille (enfants, personnes âgées, femmes et hommes), s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'effort de communication, et du rôle social des Ministère dans la protection de la famille.

Belhaj Moussa a indiqué que le ministère œuvrera au cours de cette année à la création de deux nouveaux centres de conseil et d'orientation familiale dans le Grand Tunis, en plus des quatre autres centres.

La ministre a souligné

qu'un bureau consacré à l'autonomisation économique sera créé dans les centres de conseil et d'orientation, qui sera chargé de présenter les programmes d'autonomisation économique du ministère et d'admission des demandes qui remplissent les conditions pour bénéficier de ces programmes.

Elle a indiqué que plus de 23 mille familles ont bénéficié des services des centres depuis la création du premier centre de conseil et d'orientation familiale à la cité Ettadhamon en 2014, dont 4 000 familles ayant bénéficié de ces services en 2023.

Elle a souligné que les crédits alloués au dossier de la famille ont été augmentés d'environ 50 % en 2024, précisant que 7000 avis d'orientation judiciaire ont été émis en 2023 sur un total de 17000 appels sur la ligne verte « 1899 », dont 3000 avis de violence, en plus de recevoir sur la ligne gratuite 1809 environ 3 800 appels, soit une moyenne de 320 avis par mois d'enfants et de familles.

Baisse de la natalité et augmentation de l'âge au mariage

Quelles conséquences pour la société tunisienne ?



Le directeur général de l'Institut national de la statistique (INS) , Adnen Lassoued, a affirmé que les résultats ressortis des enquêtes et statistiques réalisées par l'Institut révèlent la présence de changements au sein des familles tunisiennes dans divers domaines et dans leur composition, incluant notamment la diminution de ses membres de 5 au milieu des années 90 à moins de 4 individus actuellement, soit une moyenne de 3,8 individus.

Il a déclaré lors du colloque national organisé par le ministère de la Famille, de la Femme, de l'enfance et des Personnes âgées, aujourd'hui samedi, à

l'occasion de la célébration de la Journée arabe des droits de l'homme, sur le thème « La famille tunisienne : les Mécanismes nationaux d'accompagnement et de protection », que les taux de fécondité des femmes ont diminué d'environ 6 enfants dans les années 70 à moins de deux maintenant, tandis que l'âge des femmes au mariage est passé de 24 ans dans les années 80 à 30 actuellement.

Il a déclaré que le recensement mené par l'institut en 2023 a révélé une baisse du nombre des mariages d'environ 110.000 en 2014 à 77.000 mariages au cours de l'année écoulée, et une baisse des naissances de 225.000 naissances à 160.000

au cours de la même période.

Le recensement a également montré que 90,6% des femmes enceintes ont effectué des examens médicaux en 2023, alors que ce pourcentage a atteint 95,3% en 2018.

Le pourcentage de nouveau-nés soumis à des examens médicaux a diminué de 96,8% à 95,4% au cours de la même période, selon les résultats du recensement , qui a également révélé que 6 nouveau-nés sur 10 ne sont pas allaités pendant la première heure de naissance, contrairement aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) relatives à l'allaitement maternel de l'enfant exclusivement pendant 6 mois.

Le directeur général de l'INS a, également indiqué que la violence contre les enfants au sein de la famille avait diminué par rapport à l'année 2018, indiquant que 81% des enfants âgés de un à 14 ans étaient soumis à des violences psychologiques et physiques au moins une fois dans le milieu familial en 2023, qualifiant ce taux d' "inquiétant".



Nouveau circuit touristique en Tunisie

La Route culinaire Zitoun Zarrazi aux montagnes Dahar

Près de 25 villages de montagne Dahar parcourant trois gouvernorats en l'occurrence Tataouine, Mednine et Gabès forment un nouveau circuit touristique au sud tunisien qui vient d'être lancé officiellement dans le cadre de la "Route culinaire Zitoun Zarrazi aux montagnes Dahar". Ce circuit s'inscrit dans le cadre du programme « Route Culinaire de Tunisie » du projet « Promotion du Tourisme durable », mis en œuvre par le Ministère du Tourisme et de l'artisanat avec l'appui de la GIZ et financé conjointement par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement et par l'Union européenne dans le cadre de son programme "Tounes Wijhetouna".

Ce nouveau circuit, informe la GIZ, se présente comme une immersion dans l'histoire des civilisations qui se sont succédé en Tunisie et un voyage à la découverte des joyaux du patrimoine du sud tunisien.

Mis en œuvre par l'Association de la protection des ksours et de la sauvegarde du patrimoine à Béni Khadèche, ce circuit met en valeur le patrimoine historique, humain, culturel, matériel et immatériel dont regorge le sud tunisien, à travers des expériences touristiques créatives et culinaires co-crées avec des agriculteurs, artisans et entrepreneurs touristiques locaux ainsi qu'avec des villageois des montagnes Dahar : Taoujout,

Matmata, Zmertem, Toujen, Beni Khedech, Gomrassen, Douiret, Ksar Hadedda.

Ci-après un aperçu historique de six villages selon les données présentées autour de ce circuit:

Taoujout : La colline parfumée

Taoujout » est un mot berbère qui signifie « la colline parfumée » ou « la menthe ». Situé à l'extrémité nord du Djebel Dhahar, 20 km au nord du village de Matmata el Guedima (l'ancienne Matmata), cet ancien village berbère qui demeure peuplé jusqu'à aujourd'hui est doté de différents types de monuments domestiques, religieux et économiques qui sont soit bâtis,

soit creusés dans le rocher à flanc de montagne (huileries, habitats, marabouts, mosquées, ksar).

Tamezret: Un village berbère daté de de 820 de l'Hégire/1410 ap. J.-C

Tamezret est un mot berbère qui signifie « le village », ou « ce qui apparaît très élevé du loin ». Situé à 15 km au nord de Matmata au niveau de la limite septentrionale du Djebel Dhahar, cet ancien village berbère peuplé jusqu'à nos jours, est daté selon une inscription arabe de 820 de l'Hégire/1410 ap. J.-C. L'on y retrouve différents types de monuments domestiques, religieux et économiques qui sont soit bâtis, soit creusés dans le rocher à flanc de montagne (huileries, maisons, marabouts, mosquées, ksar).

Oued Ben Aissa: du nom d'un saint marocain fondateur de la Isawiya

La nomination de l'oued dérive du nom d'un saint marocain Mohamed Ben Issa, fondateur de la méthode mystique "Īsawīya", suite à la propagation de cette pratique dans certains villages. L'oued a été auparavant appelé oued « Asacsi », un mot berbère qui signifie « la joie ». Situé à 6 km à l'ouest de Matmata, il s'étale sur 12 km, allant de Beni Issa el Guedima (l'ancienne) dans

la montagne jusqu'à Beni Issa (nouvelle).

L'oued contient plusieurs villages berbères répartis aux sommets et aux pieds des montagnes. Outre le village de Beni Issa, les autres villages sont actuellement abandonnés par ses habitants. On y retrouve différents types de monuments domestiques, religieux et économiques qui sont soit bâtis, soit creusés dans le rocher à flanc de montagne (Ksar, citadelle Mira, habitats, mosquées, marabouts, zaouias des méthodes mystiques).

Matmata: Tribu berbère de l'époque médiévale

Le village tire son appellation du nom d'une tribu berbère. Situé à 35 km à l'ouest de Gabès, au niveau de la limite septentrionale du Djebel Dhahar, cet ancien village berbère qui remonte probablement à l'époque médiévale n'a pas été abandonné par ses habitants malgré l'édification d'un nouveau village portant le même nom (Matmata nouvelle) au pied de la montagne depuis les années soixante. Le village est jonché de constructions troglodytes diversifiées telles que les maisons, les huileries, marabouts. Il comprend aussi des monuments bâtis tels que les mosquées, les citadelles, une synagogue. Ce village renferme l'unique école de montagne daté du 12ème siècle de l'Hégire/18

siècle ap. J.-C.

Lella Telacueste: La Dame/la gentille soeur

« Lella » est un mot berbère qui signifie « la dame ». Telacueste : « Tela » est un mot arabe qui signifie « colline », et « cuesta » c'est une forme structurale de relief à double pente asymétrique. « Telcuesta » signifie aussi en langue berbère « la gentille sœur ». Situé à 6 km au sud de Matmata el Guedima au nord du Djebel Dhahar, ce village est l'un des plus anciens lieux de culte dans la région de Matmata où on y trouve différents types de croyances apparaissent dans ce monument, montrant des pratiques de vénération des arbres (joubier) et des roches. Le monument se compose de pièces creusées et bâties (cuisine, abattoir, chambre, marabout).

Henchir el Gueciret: Monument romain

Le monument romain se situe dans le village d'El Adbech, à 18 km au sud de Matmata el Guedima. Il se compose de dix pièces ordonnées autour d'une cour intérieure bordée par une galerie de sept colonnes servant à circuler. Plusieurs bas-reliefs sculptés dans des blocs de pierres taillés qui comprennent des thèmes humains, animaliers et géométriques.

WMC Le mag



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Magazine numérique
hebdomadaire
(tous les jeudis)

optimisé pour une lecture sur
smartphone, tablette et desktop

Diffusion exclusive sur les kiosques numériques
TTPresse (+ de 20.000 abonnés)
+ PressReader.com + ePresse.fr



RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with





Les Tunisiens et le « raccourci arabe » (القصة العربي)

**Caractère génétique ?
Héritage culturel ? Habitude ?
La posture est la même : les Tunisiens adorent le « raccourci arabe ». C'est un réflexe que nulle règle, nulle procédure, nulle loi n'a pu vaincre à ce jour et en plus, nos concitoyens ont de l'imagination lorsqu'il s'agit**

de prendre le raccourci !

Dans les intersections indiquées par une signalisation dite stop ou "cédez le passage", au lieu de marquer un temps d'arrêt pour permettre le passage aux véhicules circulant sur les autres routes, le conducteur tunisien s'arrange pour mettre la partie

avant de la voiture au beau milieu de la route contraignant les autres conducteurs à stopper net, lui donnant la priorité.

Si un conducteur circule sur une voie rapide qui finit par un rond-point ou un feu de la route, il trouve le moyen de dénicher une bifurcation à gauche ou à

droite avant le rond-point, même si conduisant à un complexe administratif ou réservé à des institutions privées ou autres, et il évite ainsi le tronçon feu ou agent de la circulation pour se trouver devant tous les autres conducteurs sur l'autre bout de la voie.

Nos chers conducteurs vont plus loin. Ils empiètent très souvent sur les voies métriques des trains légers prenant le risque de voir un métro surgir de nulle part. Ceci sans oublier le chevauchement d'une ligne continue, la circulation sur la bande d'arrêt d'urgence, le refus de priorité, la circulation en sens interdit et j'en passe !

C'est comme cela, les Tunisiens ne veulent pas se casser la tête ! Déjà qu'ils sont trop épuisés par une fatigue insupportable au travail, une productivité impensable dans d'autres pays et un dévouement sans faille à leurs devoirs et obligations citoyens. (Sic)

C'est d'ailleurs pour cela que vous ne verrez jamais un Tunisien enfreindre les règles écrites ou non écrites régissant la collectivité dans laquelle il vit. Il est d'ailleurs connu par sa posture disciplinée. Ainsi, il se met automatiquement en rang et attend son tour, il ne dépose jamais ses ordures ménagères sur la voie publique ou devant les portes des voisins par respect

pour la salubrité publique. Il ne jette jamais les sachets en plastique par terre par respect pour l'environnement et ne fonce jamais dans les grandes surfaces à la moindre rumeur vidant les rayons dans une frénésie d'achat qui prive ses compatriotes de disposer de produits de première nécessité. Au contraire le Tunisien est responsable, altruiste, fait preuve de courtoisie et applique les règles de conduites favorisant le vivre-ensemble. (Resic)

Le Tunisien qui assiste chaque jour, que le bon Dieu fait, aux campagnes frénétiques pour la lutte contre la corruption ne cherchera pas le moyen de faire de l'évasion fiscale ou de se faire épauler pour avoir un avantage dans l'administration publique, nommer un proche ou vendre un poste administratif ! En bon citoyen, il ne tirera pas les bénéfices individuels égoïstes lors d'une prise de décision démocratique, il verra le mieux pour tous ses compatriotes et le pays dans son ensemble et instaurera un climat de confiance et de paix ! (Re-re-sic).

Devrons-nous en rire plutôt qu'en pleurer ?

Pourquoi le Tunisien perd de plus en plus son sens civique ?

Pourquoi n'a-t-il plus le sentiment d'être un citoyen appartenant à une entité, une nation appelée

Tunisie ?

Est-ce parce qu'il a été déçu par des politiques qui sont les premiers à enfreindre les lois sous différents prétextes rayant la valeur de l'exemplarité de la scène sociopolitique ?

Est-ce parce que les institutions ont été tellement affaiblies et ont dévié à leur rôle essentiel d'assurer la justice, l'égalité et la prospérité au pays que lui-même ne les respecte plus et ne s'y soumet plus usant de tous les subterfuges et de tous les raccourcis pour atteindre des objectifs égoïstes ?

Ou porte-t-il les gènes de l'opportunisme et de l'individualisme ? Des gènes qu'il transmet de génération à génération ?

Les Tunisiens auraient-ils hérité de l'égoïsme, de la paresse, de l'individualisme et du "raccourcis-me" d'une longue histoire de plus de 7000 ans et d'une multitude de races conquérantes et puis assimilées ?

Comment sauver l'Être tunisien de lui-même ? Par une révolution culturelle ? Ou grâce à l'apparition d'un leader visionnaire et clairvoyant ?

Amel BelHadj Ali

KIOSQUE



LeMag n°105

- Budget 2023 : Le gouvernement Bouden propose des mesures urgentes à prendre
- «Le décret présidentiel sur la réconciliation pénale est inapplicable», affirme Faouzi Abderrahmane
- Fuite des cerveaux tunisiens
- Les beignets de Ghomrassen au patrimoine mondial de l'Unesco?



LeMag n°101

- IDE : Forte augmentation des investissements étrangers
- Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques
- De l'air pour ne plus avoir soif à l'école
- La nouvelle Golf 8 en Tunisie



LeMag n°99

- Guerre en Ukraine : L'onde de choc économique sur la Tunisie
- Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables
- Suppression des autorisations pour 12 activités économiques
- «El Hadhra» de Fadhel Jaziri : Transe au cœur de la Cité



LeMag n°91

- Risque Tunisie : Fortes pressions sociales et internationales
- Les exportations du jean tunisien aux USA ont bondi de 69% en 2021
- 1,5 million de Tunisiens auraient payé 570 MDT de pot-de-vin en 2020
- «Yallaa» ou la découverte des joies de la création avec Rania Werda



LeMag n°85

- Marché financier 2021 : Quel bilan ?
- Loi de finances 2022 : Les sociétés de Commerce International en colère
- Loi de Finances 2022 : Créances fiscales, réduction des pénalités et facilités de paiements
- Récit d'une aventure artistique de Rached Zarrai Miladi



LeMag n°79

- Recouvrement : Un frein à la pérennité de l'entreprise
- Re*Connect, promouvoir les femmes évoluant dans l'IT
- Marché de l'automobile: Des immatriculations en légère baisse en octobre
- La Tunisie n'a pas besoin du FMI pour financer son économie



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

Épargnez pour un avenir durable

Votre argent contribuera à financer
des projets écoresponsables

ÉPARGNE
GREEN SAVE





بنك تونس و الإمارات

Banque de Tunisie et des Emirats

Avec les crédits Green

Profitez de taux préférentiels
et de réductions avantageuses
avec zéro autofinancement

CRÉDITS
GREEN

green-énergie

isola-green

aqua-green

électro-green

green-car

